

Émigration des créoles antillais au tournant des XIXe et XXe siècles :

l'exemple martiniquais vers 1902

Congrès de généalogie de Limoges 2003

Bernadette et Philippe Rossignol

1843, tremblement de terre et incendie de Pointe-à-Pitre ; 1848, abolition de l'esclavage ; 1890, incendie de Fort de France et première crise sucrière en Guadeloupe ; 1891 cyclone en Martinique ; 1896 et années suivantes, crises sucrières ; 1897, nouveau tremblement de terre à Pointe-à-Pitre ; 1898, série d'incendies criminels en Guadeloupe ; 1899, cyclone en Guadeloupe ; 1902, éruption de la Montagne Pelée à la Martinique : en un demi-siècle, les raisons de quitter les Antilles s'accroissent.

Les Antilles, terre d'immigration tout au long de leur histoire, depuis le XVIIe siècle, deviennent, au tournant des XIXe et XXe siècles, une terre d'émigration, et cela continue de nos jours. De même qu'on nous demande souvent « Pourquoi sont-ils partis pour les Antilles ? » (la réponse avait fait l'objet, en partie, de notre conférence au congrès de Bordeaux), il nous arrive aussi de recevoir des lettres demandant « Pourquoi ont-ils quitté la Guadeloupe, ou la Martinique, où notre famille a vécu pendant tant de générations (jusqu'à dix ou onze parfois) ? »

Le thème de notre communication pourrait faire l'objet d'une thèse pour en voir tous les aspects, au long des années et selon les îles et les catégories de population. Nous signalons cette piste aux étudiants et à leurs professeurs mais, plus modestement, nous nous centrerons notre sujet sur un seul aspect : l'émigration des créoles (c'est à dire toute personne née aux Antilles, quelle que soit sa « couleur ») de Martinique avant et après la Catastrophe de 1902, à partir des dossiers de secours aux sinistrés de la Montagne Pelée.

Il nous faut d'abord préciser le cadre géographique, historique et archivistique : le 8 mai 1902, la Montagne Pelée, qui domine Saint-Pierre, après plusieurs signes avant-coureurs, laissa échapper une nuée ardente qui, suivie d'incendies, détruisit entièrement la ville la plus importante de la Martinique, que le dernier recensement crédait de 26 000 habitants, tuant presque tous ceux qui n'avaient pas quitté la ville dans les jours et les heures précédents. Le 30 août le phénomène se reproduisit sur les versants sud et est du volcan, faisant des morts supplémentaires au Morne-Rouge et à l'Ajoupa-Bouillon. Notre association a créé une base de données des sinistrés (morts et survivants), à partir surtout des 6 000 dossiers de demandes de secours qui sont conservés au Centre des archives d'outre-mer d'Aix en Provence (fonds C/8c). C'est à partir des renseignements fournis par ces dossiers que nous allons aborder les migrations au tournant du siècle. En effet on y voit que beaucoup quittèrent l'île après

la Catastrophe mais que nombreux aussi étaient ceux qui n'y vivaient plus depuis plusieurs années et demandaient des nouvelles de leurs parents ou des secours à cause de leur disparition.

Terres d'émigration

Nous commencerons en énumérant les terres d'émigration.

Les Antillais viennent de presque partout dans le monde et certains retourneront vers leur terre d'origine ou celle de leurs parents ou de leurs ancêtres.

Ils sont venus de toutes les régions de France, bien sûr, mais aussi de divers pays d'Europe (Suisse, Espagne, Italie, etc.), d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, l'ensemble des colonies françaises alors.

A Saint-Pierre en particulier, ville de négociants et commerçants, vivaient des représentants de divers pays. On y trouvait des gens venus d'autres Antilles, françaises d'abord, c'est à dire la Guadeloupe et ses dépendances, ou étrangères, comme La Dominique, Trinidad, Sainte-Lucie surtout, îles proches ou qui furent françaises à une époque, mais aussi des Chinois, des Libanais et des Syriens.

De plus, après l'abolition de l'esclavage de 1848, à partir de 1853, étaient arrivés des Africains, surtout du Congo, et des Indiens, engagés par contrat pour un temps limité, dont certains étaient en effet repartis mais beaucoup restés en Martinique comme en Guadeloupe.

Les fonctionnaires métropolitains venaient de partout en France. Professeurs, gendarmes (beaucoup de gendarmes coloniaux sont du sud-ouest, de l'Ariège, du Gers, ou encore de Bretagne), travaillant dans la magistrature, dans les douanes : aux XVIIIe et début du XIXe siècle, ils étaient nombreux à se marier et rester aux Antilles et leurs enfants y naissaient et s'y établissaient. Mais en cette fin du XIXe siècle et, surtout, après 1902, beaucoup d'entre eux repartent vers leur département d'origine ou un autre ou bien c'est le cas de leur femme et de leurs enfants s'ils les ont évacués de Saint-Pierre, restant eux-mêmes par devoir dans la ville menacée.

Où vont les sinistrés de Saint-Pierre ?

Après la catastrophe, ceux qui en avaient réchappé se sont beaucoup déplacés, d'une maison amie à une autre, à travers l'île d'abord.

Cela étant dit pour mémoire, nous allons nous intéresser à ceux qui ont quitté la Martinique, par peur (certains croyaient que l'île toute entière disparaîtrait) ou pour rejoindre de la famille ailleurs ou pour tenter de refaire leur vie sous d'autres cieux. Beaucoup demandent et ont obtenu des passages gratuits sur les bateaux, le plus

souvent en entrepont, même pour ceux qui étaient aisés avant la catastrophe et se retrouvaient ruinés.

Les Antilles et le continent américain

Un certain nombre de demandes de secours parviennent de **Guadeloupe** où se trouvaient des branches de certaines familles, qui ont recueilli leurs parents sinistrés.

La **Guyane** a tout fait pour accueillir des sinistrés martiniquais dans l'espoir de les voir s'y établir mais plusieurs au bout de quelques mois ou quelques années demandent à en repartir parce qu'ils sont malades.

Trinidad accueille beaucoup de réfugiés. Il y avait une ligne directe de bateau entre Saint-Pierre et cette île et beaucoup de relations d'affaires ou de familles entre Saint-Pierre et Port d'Espagne (forme qui apparaît dans les documents aussi souvent que celle de Port of Spain). Trinidad a envoyé des bateaux pour évacuer ceux qui voulaient quitter la Martinique. La communauté martiniquaise qui s'y retrouve est donc importante.

D'autres sont partis par leurs propres moyens pour les îles les plus proches, et visibles des côtes martiniquaises, la **Dominique** au nord et **Sainte-Lucie** au sud.

On retrouve des Martiniquais qui demandent des secours ou des rapatriements depuis **Cuba** ou **Haïti**, mais plusieurs d'entre eux y étaient établis en fait avant la catastrophe.

D'autres enfin partent rejoindre un frère, une fille, installés depuis quelques années aux **États-Unis**, au **Venezuela**, au **Panama**.

Le temps passant, on voit que ces îles antillaises ou ces pays du continent américain n'ont pas tous gardé les réfugiés qui, en grande part, les considéraient comme un refuge provisoire et demandaient un rapatriement ou un embarquement pour la France.

La France

Les Martiniquais qui vivaient en métropole étaient nombreux dès le XIXe siècle, beaucoup y avaient de la famille et beaucoup s'y sont réfugiés.

Paris et sa banlieue, Paris XVe, quartier antillais.

Une très grande proportion des lettres et documents qui ne sont pas rédigés en Martinique le sont à Paris. Contrairement aux documents rédigés dans l'île, qui ne mentionnent dans la date que la commune (parfois, rarement, l'habitation des amis ou de la famille d'accueil), ceux rédigés en France donnent une adresse complète et, à Paris, le XVe arrondissement domine largement. C'est d'ailleurs encore souvent le cas et nous aimerions connaître la raison de cette prédilection.

Bordeaux

Les Martiniquais réfugiés à Bordeaux ou déjà établis depuis plusieurs années forment un groupe important. Il y a toutes les catégories sociales mais plusieurs d'entre

eux sont ou étaient avant la catastrophe relativement aisés, comme ceux qui avaient fondé des maisons de commerce entre Bordeaux et les Antilles ou encore les familles vivant des revenus et loyers de leurs biens à Saint-Pierre et qui ne reçoivent plus rien.

Marseille

Les réfugiés qui écrivent de Marseille sont surtout des jeunes, célibataires, sans aucune ressource, en attente d'un hypothétique embarquement vers les colonies d'Algérie, d'Afrique, du Moyen Orient et d'Asie.

L'empire colonial

En effet, un certain nombre de personnes, femmes seules, veuves avec enfants, hommes célibataires ou mariés, demandent des passages vers les colonies les plus diverses pour rejoindre de la famille ou trouver un emploi.

L'**Indochine** est très souvent citée, plus que l'**Afrique du Nord** et l'**Afrique noire**, comme lieu d'émigration demandé ou obtenu après la catastrophe. On découvre les dossiers de plusieurs fonctionnaires de tous niveaux en service dans tout l'empire colonial, parfois décédés avant la catastrophe et dont la famille résidait à Saint-Pierre ou y avait des intérêts, ou nés eux-mêmes en Martinique et qui demandent des nouvelles des leurs, ayant appris tardivement les conséquences de l'éruption. C'est le cas de Félix BOESMILAN, sous-brigadier des douanes à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, né à Saint-Pierre en 1869 et qui a perdu sa mère Uranie BAVON dans la Catastrophe.

Quand on fait des études dites "scientifiques" sur la mobilité de la population française au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, se limiter à la France métropolitaine et aux pays voisins et ignorer l'émigration vers les colonies, par oubli ou volontairement (trop difficile à prendre en compte), c'est fausser l'étude dès le départ.

Qui émigre ?

Il ne faut pas croire que les émigrants sont seulement les familles aisées. On trouve aussi des gens très humbles. Le voyage leur était payé par la commission des secours, souvent en entrepont, comme nous l'avons dit plus haut.

Les bonnes et domestiques emmenées à Paris ou Bordeaux ou ailleurs (et parfois rapatriées)

Les familles aisées de Saint-Pierre, même ruinées, sont parties avec au moins la da, la bonne des enfants, parfois âgée et vivant depuis longtemps dans la famille, qui n'a pas voulu l'abandonner en partant. On retrouve les dossiers de plusieurs d'entre elles, à leur nom ou dans les dossiers de leurs patrons.

Par exemple Nathalie ASSELIN, veuve de Louis SOUQUET BASIÈGE, riche avoué de Saint-Pierre ruiné et qui avait obtenu en 1903 un poste d'avocat défenseur à Tamatave où il est décédé en 1905, revenue de Madagascar en France avec ses cinq enfants et leur bonne, écrit pour cette dernière, « Hermancia MOREAU qui ne sait pas écrire » : « Depuis quatorze ans au service de M. et Mme Basiège à Saint-Pierre » j'y ai perdu toutes mes économies et mes meubles. « J'ai suivi mes maîtres à Paris d'abord et ensuite à Madagascar et n'ai rien demandé personnellement pour moi. » Mais M. Basiège étant décédé et Mme Basiège sans ressources, je me trouve forcée de solliciter les secours « que je n'avais pas demandés tant que ma situation s'identifiait à celle de mes maîtres. »

On trouve aussi une demande de rapatriement présentée par le patron d'une Martiniquaise à Paris qui explique que jeune, jolie et naïve comme elle est, il vaut mieux qu'elle retourne au plus tôt dans son île !

De Paris ou de Bordeaux, des domestiques, des cuisinières, des valets de chambre font appel à la commission des secours. Et plusieurs, ne supportant pas le froid, demandent ou font demander leur rapatriement en Martinique dès le premier hiver. C'est aussi le cas de beaucoup de Martiniquaises blanches d'ailleurs, qui n'avaient jamais quitté leur île, ou seulement pour un séjour du printemps à l'automne, et qui commencent par solliciter un secours pour s'acheter des vêtements chauds puis qui veulent retourner chez elles.

Les étrangers

Parmi les étrangers qui présentent un dossier, certains souhaitent rentrer dans leur pays, d'autres sont partis depuis plusieurs années mais conservent des intérêts dans l'île.

Quatre familles syriennes maronites, les AÏD, BEAUTRAS, MOTDICI, BEAUSSAÏD (seize personnes en tout) sont rapatriées par le paquebot Saghalien de la Compagnie des Messageries Maritimes, parti de Marseille le 7 août 1902 à destination de Beyrouth. L'un d'eux, Pierre Jean MOTDICI, né vers 1879 à Basoun ("Liban Syrie") avait déposé le 3 mai de la même année 1902 une demande de naturalisation qui lui est refusée en vertu de « l'article 5 de l'iradé du gouvernement ottoman en date du 19 janvier 1869 » qui dit que « Si l'ottoman s'est fait naturaliser sans l'autorisation du gouvernement impérial, sa naturalisation sera considérée comme nulle et non avenue et il continuera à être traité en tous points comme sujet ottoman. »

Une famille nombreuse suisse se trouve partagée entre Genève et la Martinique. Un pâtissier confiseur, suisse lui aussi, Gustave HARRIG, a péri avec son épouse Jeannette BOEHM, et la mère de celle-ci, qui demeure en à Reinfelden en Suisse demande des secours

Un gros dossier est celui des ROSTAGNOL, italiens originaires de Bobbio-Pellice dans l'arrondissement de Pignerol, avec cinq familles qui demeurent dans cette commune italienne, une autre en Uruguay et une à Clermont-Ferrand, tous héritiers d'un Pierrotin décédé en 1873 et qui possédait plusieurs immeubles à Saint-Pierre. Le dossier donne l'histoire de la famille, la liste et la valeur des immeubles et un

remarquable plan de Saint-Pierre « établi de mémoire par moi » pour les situer, plan qui a figuré en bonne place dans l'exposition que les archives départementales de la Martinique ont consacrée à « 1902 et après ».

Les étudiants

Plusieurs jeunes Martiniquais aisés étaient déjà scolarisés en France et s'y retrouvent orphelins ou bien sans ressources, leurs familles étant ruinées ; d'autres y sont réfugiés avec leurs parents ou y obtiennent des bourses. On pourrait ainsi dresser la liste de tous les établissements scolaires métropolitains fréquentés et en premier lieu les lycées parisiens, Louis le Grand, Janson de Sailly et autres et Fénelon pour les filles. On trouve dans les dossiers les prospectus de ces établissements (souvent pour prouver les frais de scolarité), les feuilles de relevé de notes, les autorisations ou demandes d'absence pour vacances avec l'adresse de la famille ou des amis qui reçoivent alors les orphelins, les appréciations des chefs d'établissement sur leurs « boursiers martiniquais », parfois très élogieuses, d'autres fois moins, comme cette jeune fille scolarisée à Aix en Provence qui se fait remarquer par son indiscipline et qui ne pense qu'à retrouver son île.

Quant aux établissements supérieurs, on trouve, comme on peut s'y attendre, les facultés de médecine et de droit de Paris ou de Bordeaux. Mais on voit aussi des étudiants de l'École des Beaux-Arts, l'École coloniale, l'École préparatoire des Arts et Métiers d'Aix, Le Paragon école pratique d'enseignement colonial à Joinville le Pont, etc. La liste est longue.

A la recherche de travail à travers le monde

Dès avant 1902, la Martinique connaissait une émigration importante. On trouvait ses ressortissants un peu partout dans le monde.

Par exemple Charles Théodore BLAIRON annonce la Catastrophe le 19 mai à sa femme Julie qui demeure à Paris ; il écrit de Culebra au Panama : « Nous venons de perdre toute notre famille, mon père, mes trois sœurs, mes deux frères, quantité de petits neveux et nièces. Je suis fou de douleur. » Il pleure en particulier la disparition de sa chère sœur Hersilia. Or celle-ci s'est échappée à temps et présente en juillet une demande de secours. On y apprend qu'elle a 36 ans et que son père, décédé dans la catastrophe, âgé de 65 ans, était distillateur.

Charles Théodore donne aussi de ses nouvelles propres à sa femme : « La révolution est toujours en Panama. Le commerce est absolument sans vigueur. Malgré cela mes affaires ont repris depuis le mois de mars. Si cela continue deux ou trois mois de plus, je n'aurai pas perdu tout à fait mon année. »

Nous avons évoqué dans le dernier bulletin de notre association la famille BOUSCAREN, tout à fait caractéristique de notre sujet et qui servira de conclusion à cette première partie. Cette famille, originaire de Montpellier, était arrivée en Guadeloupe à la fin du XVIIIe et elle eut son heure de gloire. Au milieu du XIXe siècle, une branche émigra vers les **Etats-Unis** où elle prospéra. La branche restée en

Guadeloupe y vivait difficilement à la fin du même siècle : le père et la mère vivaient toujours en Guadeloupe, ayant un fils malade soigné en France, un fils avec eux, un fils et une fille établis à **Saint-Pierre de la Martinique** où ils périrent avec leurs conjoints et leurs enfants, et un autre fils qui avait quitté la ville peu avant le mois de mai. Après la catastrophe, la famille ruinée se regroupe à **Paris** ; l'aîné des fils survivants obtient un poste dans les douanes en Indochine, à **Pnom Penh** (Cambodge), les parents et le plus jeune envisagent de s'installer à **Diego Suárez** (Madagascar) rejoindre des cousins et fonder une école libre et, la mère, une maison de couture, projet qui échoue. Les parents étant âgés et malades restent à Paris et le plus jeune fils est d'abord envoyé en **Tunisie** comme instituteur, y devient neurasthénique de solitude et part rejoindre son frère aîné en Indochine.

Plusieurs de ces Martiniquais ne sont jamais retournés dans leur île mais en ont gardé la nostalgie. On ne peut d'empêcher de penser ici, même s'il est guadeloupéen et parti plus tôt, en 1899, au jeune Alexis Leger, futur poète Saint-John Perse, émigré avec sa famille dans les Pyrénées, à Pau.

En effet, si nous avons privilégié les émigrés martiniquais après la catastrophe, tout ce que nous venons d'évoquer est valable aussi, bien sûr, pour la Guadeloupe, pour la Guyane et pour toute la fin du XIXe et le début du XXe siècle. C'est l'époque, par exemple, où notre propre famille a quitté définitivement la Guadeloupe pour le Sénégal et nous sommes bien placés pour savoir que, un siècle plus tard, les traditions antillaises sont toujours vivaces dans les familles, même celles qui n'ont plus, depuis longtemps, d'attaches familiales aux îles.

Traditions antillaises exportées et conservées

Le parler créole

C'est peut-être ce qui a disparu le plus vite. Si les grands-mères parlaient créole, elles en interdisaient en général la pratique aux enfants car, au début du XXe siècle, la République n'admettait que le français et pourchassait les « dialectes ». Les générations suivantes ne comprenaient donc que certains mots et expressions. En effet, ce sont des mots, des expressions, des proverbes et des chansons qui se transmettent jusqu'aux enfants et petits-enfants. Quelques-unes de ces chansons et expressions, conservées dans certaines familles depuis un siècle, sont totalement inconnues des Antillais actuels, même âgés.

Le punch, le piment, la cuisine

Le **punch** : voilà une bien agréable tradition, que nous nous efforçons, sans trop de difficulté, de conserver et répandre : depuis le Congrès de Bordeaux en 1991 où nous avons été les premiers à commettre ce sacrilège dans cette très sérieuse assemblée, bien des amis généalogistes demandent quel jour on partage le ti-punch

sur le stand de Généalogie et Histoire de la Caraïbe.

Cependant la tradition évolue : chez nous, c'était toujours le rhum brun qui servait pour le punch. Quand nous sommes enfin allés pour la première fois en 1976 dans cette Guadeloupe rêvée, nous avons découvert le rhum agricole, l'avons beaucoup apprécié et avons tenté, avec un succès mitigé, de le servir pour le punch familial traditionnel. Puis nous avons découvert, récemment, que, dans les vieilles familles békées, on méprisait cette coutume « moderne » du rhum blanc et on conservait celle du vieux rhum.

Nous ne sommes pas la seule famille d'origine antillaise, bien loin de là, à avoir conservé le rhum loin des îles. Dans un ouvrage récemment paru sur une famille partie pour la Guadeloupe au XVIIIe siècle et dont plusieurs membres repartirent pour la région d'origine, le Saumurois, au XIXe, on trouve cette précision parmi les articles d'un inventaire après décès d'une maison aux Ponts de Cé dans le Maine et Loire : dans la cave, parmi les bouteilles de vin, « quarante fioles de rhum pour un total de vingt litres et cinq kg de cassonnade ». Voilà de quoi faire le ti-punch pour la famille pendant quelque temps !

Le vrai **piment** antillais, bonda Man Jacques, et le vinaigre au piment, voilà d'autres habitudes conservées ou retrouvées par certains descendants de créoles à l'occasion de voyages aux Antilles.

Il est en effet difficile de savoir quelle est, dans la multiplication de restaurants antillais par exemple et leur clientèle, la part de la tradition et celle de l'exotisme dû au phénomène contemporain du tourisme.

La solidarité familiale et l'hospitalité

Ce ne sont pas des caractères exclusivement antillais mais l'une et l'autre sont très fortement ancrées dans les familles d'origine antillaise.

Les liens familiaux sont maintenus sur plusieurs générations et on appelle facilement oncle ou tante des personnes pour lesquelles la généalogie prouve qu'il n'y a aucun sang commun ; ce sont seulement de vieux amis de la famille.

De même on n'abandonne pas à des étrangers les parents en détresse. Les vieilles personnes, jusqu'à une époque récente, restaient jusqu'à leur mort dans la famille ; si, à l'heure actuelle, elles finissent parfois leur vie en maison de retraite, on va toujours les voir ou on les reçoit. Les enfants orphelins de frères et sœurs ne sont pas confiés à des institutions ni séparés mais recueillis ensemble, au prix de lourds sacrifices parfois, au sein d'une même famille.

Ouvrir sa maison et recevoir pour plusieurs jours amis et famille de passage, même s'il faut « cabaner », voilà une autre tradition conservée. Elle remonte à l'époque où, d'une habitation (terme antillais équivalent de la plantation anglo-saxonne) à une autre, les déplacements étaient longs et difficiles ou soumis aux aléas climatiques : on ne faisait donc pas l'aller et le retour dans la même journée.

Le métissage des traditions

Il nous arrive bien souvent, comme à plusieurs d'entre vous dont les origines sont de plusieurs provinces françaises sans doute, de nous demander de quelle partie de notre ascendance vient tel mot, telle superstition, telle tradition et, si nous savons que l'origine est la branche antillaise, nous aimerions bien savoir quelle région de France l'a transmis aux Antilles.

Quelquefois, on le découvre fortuitement. Ainsi notre fille aînée a sursauté en lisant dans un roman du Normand de la Manche Barbey d'Aurévilly le mot « vent coulis » (petit courant d'air insidieux) qui nous vient, dans la famille, de la Guadeloupe. Dans un roman récemment reçu et qui se passe dans le Bordelais, j'ai relevé une phrase « un canot, ici on dit "canote" ». Or aux Antilles on prononce le T final des patronymes, tout comme le R et on dit Bonnette pour les Bonnet et Ruillière pour les Ruillier : cette prononciation viendrait donc du Sud-Ouest ? Quant au verbe « cabaner », employé plus haut : des lectures nous ont fait découvrir que c'est à l'origine un terme de marins, les « cabanes » étant une espèce de campement rudimentaire pour la nuit sur le pont d'un navire.

D'autres fois, l'origine d'une coutume reste mystérieuse : chez nous, on mange des dragées le premier janvier pour ne pas avoir la gale. Qui saurait d'où vient cette tradition, dont il est peu probable qu'elle soit antillaise, d'ailleurs ?

Conclusion

Nous avons parlé au Congrès de Bordeaux de 1991 des départs vers les Antilles et retours en métropole du XVIIe au XIXe siècle et à celui de Vichy en 1993 des réfugiés des Antilles en France à la période révolutionnaire et nous terminions par un appel, qui a été largement entendu, à tous ceux qui trouveraient trace d'Antillais dans les archives départementales ou autres, documents familiaux, etc. Nous avons publié dans notre bulletin mensuel beaucoup de ces « trouvailles » dont nous remercions ici les auteurs. Nous avons aussi reçu un certain nombre de témoignages de descendants de Pierrotins à l'occasion de notre opération « Montagne Pelée ». Nous renouvelons donc cet appel auprès de vous. Les Antillais sont voyageurs, à travers le monde, aidez-nous à les retrouver.

Une dernière précision : la recherche sur les disparus et les sinistrés de Saint-Pierre a donné lieu à la création d'un serveur, constitué grâce à la collaboration d'associations généalogiques de métropole et de Martinique, des archives départementales de la Martinique et de généalogistes professionnelles.

Adresse : <http://www.StPierre1902.org>